



BULLETIN D'INSCRIPTION DU 2 DÉCEMBRE 2021*

Nom : Prénom :
Société :
Fonction :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Email @ :
Téléphone fixe : Mobile :

FRAIS D'INSCRIPTION (par chèque ou virement) :

	Avant le 25 Déc. 2021	Après le 25 Déc. 2021
Tarif Non Membre, non association et non fondation	390 Euros	490 Euros
Membre- (Cout adhésion annuelle 445 Euros)	Gratuit	Gratuit

RÈGLEMENT

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh - IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 - CODE BIC : CRLYFRPP
- **Par paiement en ligne** : allez à www.institutriskcompliance.com/espace-membres/

BULLETIN D'INSCRIPTION* (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : contact@institutriskcompliance.com)
INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

Date :

Signature :

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?* allez à www.institutriskcompliance.com

- Connectez-vous sur le site.
- Cliquez sur le lien « Devenez adhérent ».
- Compléter les renseignements à fournir.
- Payez le montant de l'adhésion - directement en ligne sur le site.

Bienvenue, vous êtes maintenant membre IRC ! Profitez dès maintenant de votre espace membre !

QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES ?

- Inscription gratuite à notre congrès **Compliance & Gestion des Tiers – les 12 & 13 octobre 2021.**
- Inscription gratuite au Club des Compliance Officers
- **15 conférences annuelles « petits déjeuner » liées aux enjeux de la Compliance gratuites, organisées par l'Institut en Hybride ou en Distanciel.**
- Inscriptions gratuites à nos conférences régionales de Marseille, Lyon et Genève.
- Accès au **1er Benchmark** indépendant des **Outils de la Compliance et RGPD.**
- Faire partie du **Comité Grand Sud** : 6 réunions par an entre mai 2022 et décembre 2022, participation aux groupes de travail dédiés à la compliance à Lyon, Nice, Marseille et Genève.
- Plus de **90 contenus en ligne** des conférences déjà réalisées portant sur l'anticorruption, les cartographies de risque, la lutte contre le blanchiment, la protection des données (RGPD), etc.....
- Plus de 60 travaux de nos membres.
- D'un réseau de professionnels de la Compliance / Networking / Conseils pratiques innovants sur le monde de la Compliance.
- De la possibilité de participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut et avec nos partenaires européens.

* •Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. •Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. •Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, Il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.



BULLETIN D'ADHÉSION*

Nom :
 Prénom :
 Société :
 Fonction :
 Adresse :
 Code Postal :
 Ville : Pays :
 Email @ :
 Téléphone fixe :
 Mobile :

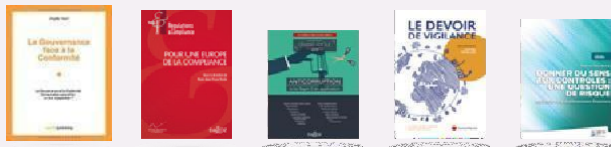
**OFFRE SPÉCIALE
 POUR TOUTE ADHÉSION
 AVANT LE 25 DEC. 2021
 390 € au lieu de 490 €**

FRAIS D'INSCRIPTION :

Membre - Cout adhésion annuelle 445 Euros. Nb : x Total..... Euros
 L'adhésion d'un an sera effective à la date de réception du bulletin et du règlement.

Pour toute inscription, un livre parmi cette sélection vous est OFFERT, en partenariat avec

DALLOZ



- Livre 1 - La gouvernance face à la Conformité 39€
- Livre 2 - Pour une Europe de la compliance 44€
- Livre 3 - Anticorruption, Loi sapin 2 29€
- Livre 4 - Le devoir de vigilance 29€
- Livre 5 - Donner du sens aux contrôles : une question de risque 39€

RÈGLEMENT (par chèque ou virement) :

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh - IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 - CODE BIC : CRLYFRPP
- **Par paiement en ligne** : allez à www.institutriskcompliance.com/espace-membres/

BULLETIN D'INSCRIPTION* (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : contact@institutriskcompliance.com)
 INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

Date :

Signature :

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?* allez à www.institutriskcompliance.com

- Connectez-vous sur le site.
- Cliquez sur le lien « Devenez adhérent ».
- Compléter les renseignements à fournir.
- Payez le montant de l'adhésion - directement en ligne sur le site.

Bienvenue, vous êtes maintenant membre IRC ! Profitez dès maintenant de votre espace membre !

QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES ?

- Inscription gratuite à nos congrès européens **Compliance et Technology et Compliance & RGPD** les 06 et 07 Juillet 2021.
- Inscription gratuite à notre congrès français **Compliance et Institutions financières** mi-octobre 2021.
- Inscription gratuite au Club des Compliance Officers
- **15 conférences annuelles « petits déjeuner » liées aux enjeux de la Compliance** gratuites, organisées par l'Institut en Hybride ou en Distanciel.
- Inscriptions gratuites à nos conférences régionales de Marseille, Lyon et Genève.
- Accès au **1er Benchmark** indépendant des **Outils de la Compliance et RGPD**.
- Faire parti du **Comité Grand Sud** : 6 réunions par an entre mai 2021 et décembre 2021, participation aux groupes de travail dédiés à la compliance à Lyon, Nice, Marseille et Genève.
- Plus de **90 contenus en ligne** des conférences déjà réalisées portant sur l'anticorruption, les cartographies de risque, la lutte contre le blanchiment, la protection des données (RGPD), etc.....
- Plus de 60 travaux de nos membres.
- D'un réseau de professionnels de la Compliance / Networking / Conseils pratiques innovants sur le monde de la Compliance.
- De la possibilité de participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut et avec nos partenaires européens.

• Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. •Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. •Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, Il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.